

Les plages interdites à la baignade prises d'assaut par les jeunes

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4521 - Dimanche 8 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Le chantier des 100 logements LPA de Draa Ben Khedda

Les acquéreurs menacent de radicaliser leur protestation

Page 24

Emeutes de terrains et d'eau à Béchar

Le wali s'engage à satisfaire les revendications en automne

Page 3

La guerre commerciale comme annoncé

Par Mohamed Habili

Si Donald Trump était homme à écouter les conseils, et autres mises en garde, venant des dirigeants mondiaux les plus importants comme des économistes les plus réputés, il aurait déjà abandonné tout projet d'entrer dans une guerre commerciale avec quelque bord que ce soit. Il aurait fini par se convaincre que toute remise en cause du libre-échange dans la forme qu'il revêt depuis des décennies est en fait une perte de temps, de l'énergie dépensée pour rien, une espèce de folie, excusable seulement en ceci qu'on en a vite fait d'en revenir. C'est ainsi qu'il serait possible pour un pays d'opter délibérément pour l'abaissement ou carrément le démantèlement de ses barrières douanières, de procéder en somme à son propre désarmement tarifaire, mais dès lors que ce choix est fait, il est sans retour, sans remède, sans rémission. C'est comme s'il avait du même coup brûlé ses vaisseaux. Depuis qu'en janvier dernier Trump avait déclaré la guerre à tous les partenaires enregistrant des excédents commerciaux avec les Etats-Unis, qu'ils soient ou non des alliés au plan géopolitique, la foule ne se compte pas de ceux qui ont cherché à le dissuader de se lancer dans une entreprise à leurs yeux tout à la fois calamiteuse et vouée à l'échec. Rien n'y a fait.

Suite en page 3

Vacances et flambée des prix

Grosses arnaques dans les villages côtiers



PH/DR

Si pour les plus chanceux passer du temps en famille rime avec voyages à l'étranger, les autres se contentent de quelques journées à la plage. Mais même cette évasion n'est pas accessible à tout le monde. [Lire page 2](#)

Cérémonie de recueillement

Hommage à Henri Maillot, martyr de la Révolution algérienne

Page 4

Festival du Diwane à Béchar

Les femmes affirment leur présence

Page 13

Vacances et flambée des prix

Grosses arnaques dans les villages côtiers

■ Si pour les plus chanceux passer du temps en famille rime avec voyages à l'étranger, les autres se contentent de quelques journées à la plage. Mais même cette évasion n'est pas accessible à tout le monde.

Par Meriem Benchaoua

En cette période de congés, nombre d'Algériens préparent leurs vacances. Cependant, s'offrir des vacances est toujours cher en Algérie. Ceux qui disposent de gros budgets scrutent les promotions qui leur permettront de découvrir le monde via des séjours qui sont proposés vers des contrées lointaines. Les petites bourses scrutent toujours les destinations de proximité à savoir les villages côtiers. Alors, si pour les plus chanceux passer du temps en famille rime avec voyages à l'étranger, les autres se contentent de quelques journées à la plage. Mais même cette évasion n'est pas accessible à tout le monde. Malheureusement le coût d'une journée à la plage devient un luxe pour les bourses moyennes. En effet, un paramètre revient chaque année : la flambée des prix. Inévitablement, et principalement dans les zones les plus touristiques, les vacanciers ont la désagréable surprise de voir les tarifs augmenter : alimentaire ou locations saisonnières, la facture est plus salée en période de vacances d'été. Ainsi la demande sur certains produits alimentaires augmente durant l'été au niveau des villes côtières qui sont submergées de vacanciers, ce qui crée un surenchérissement sans commune mesure avec des prix des produits de large consommation. Dans la ville de Tipaza, par exemple, la bouteille d'eau minérale de 1,5 litre coûte 100 DA en période estivale alors que normalement son prix n'excède pas les 30 DA. Idem pour le pain et la restauration dans son ensemble. A chaque saison de grande consommation, les prix flambent et mettent à rude épreuve les ménages à revenus faibles ou



Ph.D.R.

famille dira : « Quand le citoyen va au marché, il reste stupéfait. Comment un simple fonctionnaire peut prétendre à des vacances ? » Selon lui, « cette situation est due à l'absence de contrôle. On apprend par-ci par-là que l'Etat a mis en place des cellules de lutte contre la fraude, mais la réalité est qu'il n'y a pas de suivi sur le terrain puisque les commerçants n'en font qu'à leur tête ». Dans les marchés de la capitale, le prix de la pomme de terre est affiché entre 55 et 60 DA. Actuellement, elle est cédée entre 70 et 80 DA, au marché de Zéralda, a-t-on constaté. La tomate est proposée aux consommateurs entre 100 et 120 DA le kilo. Il y a quelques jours, elle valait 80 DA. Les autres légumes ont, pour leur part, connu aussi une hausse. Quant à la carotte, elle était vendue entre 100 et 140 DA/kg. La courgette ne descendait pas sous la barre des 100 DA/kg et la laitue était cédée à 150 DA. La même fourchette de prix était maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne différaient pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron dont le prix était maintenu entre 300 et 350 DA/kg est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménages, était proposé à 70 DA/kg alors qu'il était cédé à 40 DA/kg il y a quelques jours. Les haricots verts à 180 DA, les poisjons entre 100 et 140 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane était cédée entre 280 et 320 DA le kg. Les figues entre 250 et 300 DA et les pêches à 160 DA. Les abricots entre 120 et 220 DA, selon la qualité. M. B.

moyens. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi implacable de l'offre et de la demande. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre pour les familles, les commerçants, eux nagent dans le bonheur. Cela représente pour eux une période des vaches grasses idéale pour renflouer les caisses. « A cause de la flambée des prix je ne peux même pas offrir des vacances à mes enfants », se désole un père de famille. « Mes enfants sont habitués aux rythmes des vacances d'été. Chaque été on les emmène profiter de la plage à Cherchell. Pour l'hébergement

heureusement que ma sœur et sa famille habitent les environs sinon il aurait été difficile de payer le bungalow dont les prix augmentent à chaque saison estivale, sans parler de la restauration », nous a confié Assia, une mère de trois enfants et fonctionnaire. « Nous traversons une période difficile, avec toutes les dépenses du mois de ramadhan et l'Aïd. Nous devons en plus faire face à une flambée des prix », s'écrit un client. Les clients se mettent en colère dès qu'ils franchissent le seuil du marché, mais finissent tout de même par acheter en petites

quantités. « Comment voulez-vous que je fasse pour permettre à mes enfants de passer une journée à la plage quand les légumes atteignent de tels prix. Mon mari est le seul à travailler. Jamais nous n'avions rencontré autant de difficultés pour joindre les deux bouts », affirme une mère de famille. « On n'arrive plus à répondre à nos besoins. Nous sommes lynchés de partout », a déploré hier, un père de famille au marché de Zéralda. « Les commerçants profitent de ces occasions pour augmenter les prix, c'est connu », nous a lancé un citoyen. Approché, un père de

Malgré le danger, la pollution et la mauvaise qualité des eaux

Les plages interdites à la baignade prises d'assaut par les jeunes

Les 21 plages interdites à la baignade par la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, attirent de nombreux jeunes qui cherchent la tranquillité, la gratuité mais aussi la proximité et cela malgré le danger, le manque d'aménagement, l'inexistence de voies d'accès aux plages, la pollution et la qualité des eaux non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques.

A l'image des différentes plages que compte le littoral algérien, celles de la capitale grouillent du monde. En effet, les quelque 66 plages qui ont été autorisées à la baignade par les services de la wilaya d'Alger sont prises d'assaut par les familles. De leur côté, les jeunes préfèrent nager dans les plages interdites à la baignade et cela malgré le danger qu'ils encourent et les maladies qu'ils risquent de choper. Malek, un jeune âgé de 21 ans, rencontré à la plage Dominique à Ain

Benian, une plage interdite depuis des années à la baignade à cause de la qualité des eaux polluées, nous explique qu'il a toujours passé son été là, avec ses amis. « J'ai grandi ici et je préfère mille fois nager ici que d'aller dans les plages autorisées à la baignade, car déjà c'est loin, payant, et les familles ne se sentent pas à l'aise en notre présence et c'est réciproque, là on est tranquille ». Son ami ajoute : « on laisse les plages pour les familles, comme ça elles se sentiront à l'aise et nous aussi ». Exhibant les dangers qu'ils encourent en nageant entre tous ces rochers, notre interlocuteur ainsi que ses trois amis nous montrent quelques cicatrices des différentes blessures qu'ils ont eu jeunes. « Cette cicatrice je l'ai eue en sautant du haut de ce rocher, ce jour-là j'avais perdu beaucoup de sang, j'ai failli mourir mais ça va », relate Malek ajoutant : « après trois semaines j'ai ressauté de ce même rocher

cette fois j'avais réussi mon saut ». Pour rappel, quelque 66 plages ont été autorisées à la baignade par les services de la wilaya d'Alger qui en ont interdit 21 pour la saison estivale 2018 au niveau de la wilaya d'Alger. Le lieutenant Khaled Ben Khalfallah a déclaré que « les autorités de la wilaya ont décidé d'interdire la baignade dans ces plages en raison du manque d'aménagement, de l'inexistence de voies d'accès aux plages, de la pollution et de la qualité des eaux non conformes aux normes de santé et d'hygiène publiques ». Il s'agit des plages Champs de tir (Zéralda), traitement par les eaux de mer (Staoueli), La Fayette, Belverde (Hammamet), Dominique (Ain Benian), Aouina Hosni 2, la plage des sports aquatiques (Rais Hammidou), la plage le petit Bassin, El-Djemiline, l'Olivier (Bologhine), Remila (Bab El-Oued), Kaa Sour (Casbah), Sablettes (Belouizdad), Mazela,

Lido (Mohammadia), Stamboul (Bordj El Kiffan) et Coco plage (Bordj El Bahr) et Zerzouria (Ain Taya). En outre, la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a mobilisé cette année 685 agents de la Protection civile et maîtres-nageurs dont 574 saisonniers et plongeurs ainsi que des moyens matériels englobant des équipements, à l'image des bateaux de sauvetage et des ambulances. Son responsable, Benkhelfallah, avait rappelé le bilan de la saison estivale 2017, qui avait enregistré plus de 3,5 millions d'estivants à travers les différentes plages d'Alger où le nombre d'interventions de la Protection civile était de 2 865 durant lesquelles 671 personnes ont été sauvées dont 369 enfants et 1 679 personnes ont été secourues enregistrant 6 cas de noyade à travers les plages.

Thinhinene Khouchi

Emeutes de terrains et d'eau à Béchar

Le wali s'engage à satisfaire les revendications en automne

■ Un total de 11 000 lots de terrain à bâtir et 1 170 logements sociaux seront attribués prochainement à Béchar, ainsi que l'amélioration de l'alimentation en eau potable, promet le wali de Béchar suite à des émeutes qui ont éclaté jeudi soir.

Par Louiza Ait Ramdane

Plusieurs centaines de jeunes manifestants, ayant ras-le-bol de cette situation en cette période de canicule, ont occupé les ruelles de cette ville. A l'origine de la colère des habitants de Béchar, des coupures d'eau et la distribution de lots de terrain. Les manifestants se sont attaqués à plusieurs édifices publics pour exprimer leur colère, et le foyer de tension s'est vite propagé aux autres quartiers de la ville de Béchar Jedid. Suite à cette mobilisation des habitants de la région, les autorités de la wilaya de Béchar s'engagent, à partir du 1^{er} septembre prochain, à distribuer 11 000 lots de terrain destinés à l'auto-construction et 1 170 logements sociaux dans la commune du chef-lieu de wilaya, et à améliorer l'alimentation en eau potable (AEP).

Selon un communiqué du wali de Béchar, «les listes des bénéficiaires de ces 11 000 lots de terrain et de ces 1 170 logements sociaux seront rendues publiques dès le 1^{er} septembre prochain, et le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Béchar s'est engagé officiellement à finaliser les études des dossiers le 20 août prochain pour les remettre ensuite à la wilaya», précise le texte.



S'agissant de l'AEP dans cette commune, qui a connu des perturbations sans précédent, à savoir des coupures de plus de quatre à cinq jours à travers plusieurs regroupements urbains en cette saison estivale, marquée par de fortes chaleurs dépassant les 42 degrés Celsius, le communiqué du wali fait état de la réhabilitation des systèmes de pompage des eaux des forages et du barrage de «Djorf Ettorba», dans le but de l'amélioration de la distribution de l'eau à la population de Béchar.

La wilaya a préconisé un programme d'urgence pour la réalisation de plusieurs forages dans la région de Oued Namous, dans le nord de Béchar, pour le transfert sur une centaine de kilomètres des eaux de ces forages à destination des habitants de la commune et ce, pour faire face à la baisse critique du niveau de la retenue du barrage de Djorf Ettorba, qui alimente en

eau potable les villes de Béchar, Kenadza et Abadla, poursuit-on.

Depuis jeudi soir, des mouvements de protestation de citoyens contre les retards mis dans l'attribution des lots de terrain à bâtir et les perturbations dans l'AEP sont enregistrés à travers plusieurs quartiers de la ville de Béchar. Les forces de l'ordre ont été déployées en nombre important pour disperser les manifestants et contenir la manifestation.

L. A. R.

Bilan au 1^{er} trimestre

Baisse de la production industrielle du secteur public

La production industrielle du secteur public a enregistré une baisse de 0,7% au premier trimestre 2018 par rapport au même trimestre de 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Dans le secteur des hydrocarbures, la production a reculé de 3,6%, relève cet office. Deux activités ont influé sur cette tendance baissière des hydrocarbures, qui sont la production du pétrole brut et gaz naturel et la liquéfaction du gaz naturel. Ainsi, la production du pétrole brut et du gaz naturel a baissé de 2,8%, tandis que la liquéfaction du gaz naturel a diminué de 13,3%. En revanche, l'activité de raffinage de pétrole brut a été marquée par une hausse de 2% au premier trimestre 2018. Globalement, l'ONS indique que le secteur de l'énergie (électricité, hydrocarbures...) a été marqué par une croissance de 4%, proche de celle observée au 4^e trimestre 2017 (+4,5%), mais un peu plus élevée comparativement à celle relevée au 1^{er} trimestre 2017 (+3,5%). Par ailleurs, l'Office note que le secteur des Mines et Carrières a enregistré une baisse de 17,4%

au 1^{er} trimestre 2018. A ce propos, il est relevé qu'à l'exception de l'extraction du minerai de fer, qui a connu une hausse de 21,3%, et du minerai-matières minérales avec une augmentation de 42,6%, le reste a accusé des baisses. Même tendance baissière dans les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques dont la production a dégringolé de 15,4%, après une hausse appréciable de 6,2% enregistrée au quatrième trimestre 2017. Plusieurs activités ont contribué à cette contreperformance dont celles de la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques et la sidérurgie et transformation de la fonte et acier. Cependant, un relèvement assez appréciable a caractérisé la fabrication de biens d'équipement électrique et celle des biens d'équipement métallique. Pour ce qui est de la production des matériaux de construction, elle a été marquée par une hausse de 16,3% au premier trimestre 2018. A l'exception de la fabrication de certains produits relevant des matériaux de construction et produits rouges, qui a accusé une

baisse de 3,8%, le reste s'est caractérisé par des variations positives. L'augmentation de la fabrication des liants hydrauliques s'est confirmée avec une hausse de 17,6%. La fabrication de produits en ciment et matériaux de construction divers a enregistré une hausse record de 57,6%, tandis que l'industrie du verre a enregistré une hausse de 7,2%. Toutefois, les industries chimiques ont reculé de 1,3%, même s'il s'agit d'une baisse modérée comparativement à celle observée à la même période de l'année écoulée (-8,3%). Cette tendance est perceptible au niveau de la plupart des activités relevant du secteur. Cependant, une augmentation appréciable a été connue par les produits pharmaceutiques et les autres biens intermédiaires en plastique. Concernant les industries agroalimentaires, elles ont grimpé de 2,7%, mais de moindre ampleur que celle observée à la même période de l'année précédente (+6,2%). Cette tendance haussière a été perceptible au niveau du travail de grains (+6,8%) et de la fabrication des produits alimentaires pour animaux (+17,8%). Quant à

l'industrie du lait, la production a baissé de 1,6%, alors que celle des tabacs et allumettes a diminué de 8,2%. La baisse de la production s'est aussi élargie aux industries des textiles avec une baisse de près de 9% au premier trimestre 2018. Cette tendance est tangible au niveau des biens intermédiaires qui ont été marqués par une baisse de 15,6%, alors que les biens de consommation ont affiché une croissance de près de 11%. Pour ce qui est des cuirs et chaussures, leur production s'est réduite de 9,3% au premier trimestre 2018. Ce résultat est perceptible tant au niveau des biens intermédiaires que des biens de consommation. Les industries des bois et papier ont enregistré une variation négative de 11,5% au premier trimestre 2018. La baisse de la production de 30,5%, observée au niveau de l'industrie de l'ameublement a largement influé sur cette tendance. L'a menuiserie générale a également enregistré une baisse de 2,1%, mais la transformation du papier et l'industrie du liège ont affiché des hausses respectives de 15,2% et de 31%.

Safy T.

LA QUESTION DU JOUR

La guerre commerciale comme annoncé

Suite de la page une

Juillet est arrivé, fixé par lui comme le moment de l'entrée en vigueur des premières hostilités à l'endroit de la Chine, l'autre géant économique en même temps que le premier partenaire économique, mais tout naturellement aussi celui avec lequel le déficit se chiffre en centaines de milliards de dollars, sans que sa détermination s'en trouve si peu que ce soit ébranlée ou affaiblie. S'il a pu par moments sembler revenir en arrière, ce n'était pas parce qu'il était pris de doute, mais pour se donner du champ et mieux sauter. Dans cette guerre commerciale mondiale qui s'ouvre, ou plutôt qui se confirme, ayant en effet déjà connu quelques péripéties de mise en condition, chacun de ses principaux protagonistes a déjà identifié ses points forts et ses points faibles, dans l'intention bien arrêtée de faire le meilleur usage des premiers en défense des seconds. Si les Etats-Unis ont choisi de la déclencher maintenant, c'est évidemment parce qu'ils pensent que la conjoncture leur est favorable. La conjoncture, c'est-à-dire ici l'état global de leur économie, qu'ils ont jugée bien meilleure que celles des parties adverses. Une guerre ne pouvant de toute façon se mener sans pertes ni destructions, autant prendre l'initiative de la commencer après avoir mis un maximum d'atouts de son côté. Un faible taux de chômage, une inflation au ras-du-sol, une monnaie ni trop forte ni trop faible, une croissance revenue, un contexte de stabilité sociale, un leadership politique qui tient la route, telles sont quelques-unes des armes dont il faut disposer avant de s'y lancer. Toutes conditions que l'administration Trump estime justement avoir réunies, et dont elle ne pense pas qu'elles pourraient tout ou partie venir à lui manquer dans la suite des événements. Une guerre commerciale, a dit le commandant en chef à l'adresse des troupes, est une bonne chose, de surcroît facile à gagner. Dans ces conditions, il faut manquer et de patriotisme et de bon sens pour la reporter à plus tard. Mais qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire sortir vainqueur d'une guerre commerciale ? Bien entendu, d'une guerre commerciale qui ne serait pas une préparation à une guerre tout court, à l'instar de celle qui se prépare contre l'Iran. Endiguer le déclin de l'économie américaine ? Briser l'élan de l'économie chinoise ? Eradiquer les déficits commerciaux ? Faire rentrer les industries américaines parties à l'étranger ? En finir avec le libre-échange et la mondialisation ? Tous ces buts à la fois ? Oui, probablement, tout cela à la fois, et peut-être autre chose encore à la clé.

M. H.

Cérémonie de recueillement

Hommage à Henri Maillot, martyr de la Révolution algérienne

■ Un hommage a été rendu samedi au cimetière chrétien de Diar-Essaâda (El Mouradia) à Alger, au chahid Henri Maillot, lors d'une cérémonie de commémoration à l'occasion du 56^e anniversaire de sa mort, le 5 juin 1956, sous les balles des forces d'occupation coloniale.

Par Hasna F.

La cérémonie de recueillement s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, et d'anciens moudjahidine et moudjahidate. M. Kaouane a souligné que «c'était au titre du devoir de mémoire que nous nous recueillons aujourd'hui à la

mémoire d'Henri Maillot», relevant que «c'est un hommage rendu à tous les fils et filles de l'Algérie qui ont consenti des sacrifices suprêmes pour la libération de notre cher pays». Pour le ministre de la Communication, «Henri Maillot, à l'instar de Fernand Yveton, Maurice Audin et le couple Chaulet, sont des Algériens, des martyrs pour certains et des moudjahidine pour d'autres, donnant l'exemple du couple Chaulet qui a participé activement à l'œuvre de la reconstruction du pays». «C'est un hommage justifié à ces fils de l'Algérie, qui ont contribué à la libération de notre pays», a-t-il soutenu. Pour sa part, la moudjahida Ighilahriz a indiqué que «les Français qui ont défendu l'Algérie, dont Henri Maillot, étaient nos frères, des chouhada. Ils ont été arrêtés et torturés comme nous». Une gerbe de fleurs a été déposée devant la tombe d'Henri Maillot, dont les qualités, notamment son engagement pour la liberté, son humanisme et son combat pour l'indépendance de l'Algérie ont été soulignés. Né le 11 janvier 1928 à Alger, d'une famille européenne, Henri Maillot rejoint très



PND.R.

tôt le PCA (Parti communiste algérien) après avoir été secrétaire général de l'Union de la jeunesse démocratique algérienne. Employé en tant que comptable

au quotidien «Alger Républicain», il est mobilisé par l'armée française comme aspirant en 1956 dans la région de Méliana. Le 4 avril de la même année, il déserte et

prend le maquis en détournant un camion d'armes. Il meurt sous les balles de l'armée coloniale le 5 juin 1956 à El Asnam (Chlef).

H. F./APS

Yekaterinburg (Russie) Tenue d'un Conseil d'affaires algéro-russe

UN CONSEIL d'affaires algéro-russe se tiendra à Yekaterinburg (Russie) et sera organisé en marge de la foire industrielle internationale INNOPROM 2018, prévue du 8 au 12 juillet en cours, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines. Ce Conseil d'affaires sera ouvert par le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Youssi, avec le ministre russe de l'Industrie et du Commerce, Denis Manturov, note la même source. Par ailleurs, M. Youssi, accompagné d'une délégation composée de hauts cadres de son ministère, participera, en tant qu'invité d'honneur, à la foire industrielle internationale INNOPROM 2018 qui regroupera les plus grands industriels du monde. En marge de cette manifestation économique, le ministre aura des entretiens avec son homologue russe et d'autres officiels russes et étrangers. Il effectuera également des visites à des entreprises industrielles russes.

Yanis F.

Météo/ Sur quatre wilayas du Sud Des températures pouvant atteindre ou dépasser 48 degrés

LA VAGUE de chaleur persiste sur le Sud du pays où le thermomètre peut dépasser les 48 durant les prochaines 24 heures, selon un BMS émis hier par l'Office national de météorologie. «Suite à la persistance de la vague de chaleur sur le Sahara central et les oasis, les températures maximales atteindront ou dépasseront localement 48 sur les wilayas d'Ouargla, sud de Ghardaïa, Adrar et le nord de Tamanrasset», précise la même source. Ce BMS est en cours jusqu'à aujourd'hui à 21h00.

R. N.

Histoire/Nucléaire

La France a une dette envers les irradiés du Sahara

La France a une dette envers ces hommes et ces femmes, leurs enfants auxquels elle n'a apporté «aucune attention» sur leur sort de descendants des irradiés de Béryl, a affirmé samedi Louis Bulidon, un ancien appelé de contingent, témoin des essais nucléaires français dans le Sud algérien. Le 1^{er} mai 1962, la France a réalisé son second essai nucléaire souterrain à In Ecket, au nord de Tamanrasset, ayant pour code Béryl, rappelle-t-on, auquel a assisté Louis Bulidon, auteur en 2011 de l'ouvrage de l'ouvrage «Les irradiés de Béryl : l'essai nucléaire français non contrôlé». «L'essai Béryl par la propagation accidentelle de son nuage radioactif a durablement irradié les populations sahariennes, au premier rang desquelles les Touaregs du Hoggar mais aussi les populations locales des oasis du Sud algérien, du Mali, du Niger et à l'est jusqu'au Tchad», a-t-il affirmé, soulignant que les enfants et les

petits-enfants de ces populations «portent dans leurs gènes les séquelles de cette contamination radioactive comme tentent à le démontrer les études scientifiques récentes en France et en Angleterre». Pour lui, après les accords d'Evian sur l'indépendance de l'Algérie, la France a «totalement» abandonné les victimes de son programme nucléaire à leur sort d'irradiés, «vivant sur des sols durablement radioactifs comme ont pu le démontrer les prélèvements sur la végétation que nous avons effectués mes camarades et moi à l'époque après Béryl en nous déplaçant jusqu'aux frontières du territoire algérien». «La France a une dette envers ces hommes et ces femmes, leurs enfants auxquels nous n'avons apporté aucune attention sur leur sort de descendants des irradiés de Béryl. Comment oublier que nous avons ignoré totalement dans le passé la situation sanitaire de leurs parents exposés aux retom-

bées de Béryl», a-t-il écrit dans son blog, appelant le président Emmanuel Macron à assumer «cet héritage». L'ouvrage de Louis Bulidon (83 ans), un ingénieur chimiste affecté en décembre 1961 au Service Technique des Armées arme atomique, dans une base militaire dans le Hoggar, se veut un témoignage pour faire toute la lumière sur l'accident de l'essai nucléaire Béryl. La France a réalisé plusieurs essais nucléaires dans le Sud algérien, notamment à Reggane et à Tamanrasset. Une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a inspecté en 1999 les champs de tir, demandant la fermeture de quatre zones interdites d'accès. Le dossier des conséquences des essais nucléaires français et de l'indemnisation des victimes se trouve actuellement sur la table de négociations d'une commission algéro-française chargée de régler les questions liées à la mémoire.

Younès F.

Laghouat

Ouverture du siège du club des femmes cadres

Le club des femmes-cadres vient de se doter de son propre siège à Laghouat, ouvert samedi lors d'une cérémonie, en présence des autorités locales, d'associations, de notables de la région et d'adhérentes de ce club issues des différentes communes de la wilaya de Laghouat, a-t-on constaté. Ouverte à la maison des associations, à côté de celle de l'Environnement, cette nouvelle structure, à vocation de développement socio-économique, œuvre pour la promotion de la condition de la femme et son accompagnement dans l'insertion socio-économique, a indiqué à l'APS la présidente du club, Fatna

Belâmi Benheffaf. Le club vise, entre autres objectifs, à assister, orienter et accompagner les femmes à monter des micro-entreprises, par le biais des différents dispositifs disponibles, de les former notamment dans les métiers et l'artisanat traditionnel, en plus d'assurer un rôle intermédiaire entre la femme et les programmes de développement pouvant les concerner. Pour la présidente du club, la naissance de ce club vient combler le déficit accusé en matière d'encadrement féminin au niveau local, ainsi que le besoin de la femme d'exprimer ses potentialités, à sa manière, au service de la société. Le club dispose une

série de programmes conjointement avec d'autres secteurs, dont la Chambre de l'artisanat et des métiers qui assure l'encadrement à travers toutes les communes, en plus de la programmation d'initiatives de dépistage médical au profit des femmes des différentes régions de la wilaya de Laghouat. Agréé le 20 mars dernier, le club des femmes-cadres, qui regroupe près de 400 adhérentes, tous niveaux scolaires confondus, a organisé depuis une série d'activités, dont des expositions et des journées d'étude sur les volets réglementaires et pédagogiques des droits de la femme.

M. L.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à 75,21 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 75,21 dollars, a indiqué cette Organisation sur son site web.

Par Assia D.

Le prix du panier de référence du brut de l'Opep était mercredi de 75,38 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole : le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). A noter que les cours de l'or noir ont terminé la semaine en ordre dispersé dans un marché partagé entre la crainte de voir la guerre commerciale sino-américaine menacer la demande, et les évolutions du dossier iranien. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a fini à 77,11 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 28 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août a pris 86 cents à 73,80 dollars. Vendredi, les Etats-Unis ont lancé les hostilités



commerciales avec la Chine en imposant des droits de douane sur des dizaines de milliards de dollars de produits chinois. Des droits de douane sur le pétrole américain figurent dans l'arsenal que Pékin se propose d'utiliser contre les Etats-Unis dans un deuxième temps. Selon des analystes, si un taux punitif de 25% est imposé, comme cela a été évoqué, le pétrole américain deviendra bien trop cher pour les consommateurs chinois et ne

pourra donc plus être importé. Ils avancent également que la demande chinoise se reportera sur le reste du marché, ce qui pourrait faire grimper le cours du Brent. D'autres analystes soulignent que les cours du brut avaient reculé alors que les Européens, la Russie et la Chine ont affirmé leur volonté de permettre à l'Iran de «continuer» à exporter son pétrole et son gaz en dépit de la volonté américaine d'arrêter les exportations de brut

iranien dans le cadre du rétablissement des sanctions. Les cinq puissances restant parties à l'accord sur le nucléaire iranien (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni et Russie) se sont opposées aux Etats-Unis, qui ont demandé à tous les pays d'arrêter complètement leurs importations de pétrole iranien d'ici le 4 novembre s'ils veulent éviter les sanctions américaines rétablies après le retrait de Washington de l'accord. Par ailleurs, le marché a

été très affecté par la dernière décision de la réunion Opep-non Opep. Pour rappel, les 24 pays producteurs Opep et non Opep, ont convenu le 23 juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 million de barils/jour (1,2 million barils/jour pour les membres de l'Opep, 0,6 million barils/jour pour les producteurs hors Opep). Les pays producteurs comptent discuter des évolutions du marché pétrolier suite à cette décision, septembre prochain à Alger, dans le cadre de la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays Opep-non Opep (JMCC). L'Organisation avait accepté, pour la première fois depuis 2008, d'ajuster sa production de 1,2 million de barils par jour (Mb/j) afin de stabiliser le marché mondial de l'or noir. Des pays producteurs non membres de l'Opep, dont la Russie, avaient joint cet accord en réduisant leur production totale de 600.000 b/j. Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de tenue en novembre 2017.

A. D./APS

Énergie

La Banque africaine de développement discute des problèmes du marché africain

Un Forum sur les problèmes techniques, commerciaux, réglementaires et financiers du marché africain de l'énergie a été organisé vendredi et samedi par la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué cette institution sur son site web. «Les parties prenantes publiques, privées et de la société civile, y compris les agences gouvernementales, les partenaires au développement et les investisseurs dans le secteur de l'énergie, ont entamé vendredi un atelier de deux jours sur les problèmes techniques, commerciaux, réglementaires et financiers du marché africain de l'énergie», a précisé la même source. Ce forum a discuté des réformes accélérées, une plus grande participation de secteur privé et la création d'un nouveau pipeline de projets prêts à investir, a souligné la BAD. L'édition inaugurale de l'Africa Energy Market Place (AEMP) a réuni plus de 300 participants et présenté des études de cas de cinq pays : Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Nigéria et la Zambie. Les représentants de chaque pays ont présenté des exposés sur les réalisations, les opportunités d'investissement, les défis et les perspectives à long terme pour leurs industries énergétiques respectives. Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a souligné la situation «désastreuse de l'environnement énergétique» de l'Afrique. «L'Afrique a beaucoup de potentiel énergétique mais le potentiel ne crée rien... Nous ne pouvons pas continuer à accepter que l'Afrique soit qualifiée de continent noir. Nous devons agir rapidement pour accélérer nos plans pour éclairer et alimenter l'Afrique», a déclaré M. Adesina. La Banque a pris un engagement d'investissement de 12 milliards de dollars dans son programme New Deal on Energy for Africa. L'Afrique subsaharienne compte actuellement 14% de la population mondiale et représente 4% de l'investissement énergétique mondial. Les analystes de la Banque notent que plusieurs pays, notamment l'Ethiopie, le Gabon, le Ghana et le Kenya, sont en voie d'atteindre l'accès

universel à l'électricité d'ici 2030. Les participants à l'AEMP ont eu des discussions perspicaces et stimulantes dans des groupes de travail axés sur les pays, cherchant à identifier rapidement des modèles durables de financement, des perspectives commerciales et d'investissement, l'accès à l'énergie et des réformes réglementaires. Les discussions ont également porté sur la gouvernance, la gestion des risques, les solutions au-delà du réseau et des énergies renouvelables, la formation et le renforcement des capacités. L'AEMP est une plateforme collaborative à l'échelle de l'industrie convoquée par la Banque africaine de développement pour éliminer les obstacles à la mobilisation et à l'intensification des investissements privés

dans le secteur énergétique en réunissant les principales parties prenantes du secteur énergétique du continent. Plus précisément, il vise à répondre à la production et à la consommation d'énergie et d'électricité lamentables de l'Afrique, qui s'élève actuellement à 150 kWh / habitant. De son côté, le vice-président de la Banque africaine de développement en charge de l'énergie, du climat et de l'énergie verte a souligné que les questions discutées au cours de l'AEMP sont basées sur les dernières recherches de la Banque et sur les contributions reçues des gouvernements. La prochaine réunion de l'AEMP pour examiner la progression des projets et des opportunités d'investissement dans le secteur se tiendra en marge du Forum sur l'investisse-

ment en Afrique (AIF) prévu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en novembre 2018. Les partenaires au développement de l'AEMP comprennent Power Africa, Banque européenne d'investissement, Africa50, Asian Finance Investment Bank, International Finance Corporation, Union européenne, New Development Bank, le Département du développement international, Agence japonaise de développement (JICA), Agence française de développement, KfW, l'agence allemande de développement L'initiative AEMP fait partie du programme «New Deal sur l'énergie pour l'Afrique», un partenariat transformateur pour éclairer et alimenter l'Afrique d'ici à 2025.

Faiza O./agences

Commerce

La Russie impose des taxes supplémentaires sur les produits américains

La Russie a imposé des tarifs douaniers supplémentaires variant entre 25% et 40% sur les produits des américains, y compris les produits des secteurs de la construction, des infrastructures routières, des hydrocarbures, de la métallurgie et de la fibre optique, a annoncé le ministère russe du Développement économique. «En volume, ces nouveaux tarifs douaniers représentent à l'heure actuelle quelque 87,6 millions de dollars par an», a indiqué le ministre dans un communiqué. Le Premier ministre russe Dmitri Medvedev a signé un décret gouvernemental fixant ces tarifs douaniers en repré-

sailles contre les tarifs douaniers de 25% sur les produits d'acier importés et de 10% sur les produits d'aluminium, adoptés par les Etats-Unis depuis le 23 mars. La Russie a informé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en fin mai qu'elle pourrait adopter des droits de douane pour un montant total de 537,6 millions de dollars par an sur les produits des Etats-Unis, dont les importations représentent au total 3,16 milliards de dollars. Comme les autres membres de l'OMC, tels que la Chine, l'Inde, l'Union européenne, le Canada, le Mexique et la Norvège, la Russie a déjà ouvert auprès de

l'OMC une réquisition en contentieux à l'égard des Etats-Unis, en soumettant le 29 juin une demande pour consultations officielles. «Si aucun accord mutuellement acceptable n'est pas trouvé pour résoudre ce litige à l'issue des consultations, la Russie demandera à l'OMC de former un groupe d'arbitrage pour lui soumettre le litige», selon ce communiqué du ministère. Les nouveaux tarifs douaniers russes entreront en vigueur 30 jours après la publication officielle du décret, qui est paru vendredi sur le site Internet du gouvernement russe.

R.E.

Constantine / Nouvelle ville Ali-Mendjeli

Lancement des travaux de réalisation du réseau de gaz à l'extension de l'UV 20

■ Les travaux de réalisation du réseau de gaz naturel au niveau de l'extension de l'unité de voisinage (UV) 20 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, dans la daïra d'El Khroub (Constantine), ont été lancés. Mobilisant 342 millions DA dont 90 % sur budget de wilaya, le projet porte sur la pose de 7,3 km de canalisations et la réalisation d'un poste de détente d'une capacité de 20 000 m³/heure, selon les données présentées, à l'occasion, aux autorités locales.



Par Lyes B.

Le wali Abdessami Saïdoun a insisté sur l'exécution de ces travaux «au plus tard en septembre prochain» notamment, a-t-il souligné, avec les programmes de logements en cours au niveau l'extension Ouest d'Ali-Mendjeli ainsi que l'extension Sud qui compte 12 000 logements de diverses formules dont 2 150 logements AADL à distribuer «au plus tard le 1^{er} novembre prochain». Environ 5 milliards DA ont été accordés, par ailleurs, à la wilaya de Constantine pour parachever les travaux de réalisation des programmes de logements incluant

la réalisation des divers réseaux et l'aménagement extérieur, a indiqué M. Saïdoun qui a inauguré à l'occasion un bureau de poste, réalisé à titre bénévole, par une entreprise privée à l'extension Sud d'Ali Mendjeli. Aussi, le nom de la chahida Ourida Medad (1938/1957) a été donné à l'UV 1 à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. Les autorités locales ont présidé la cérémonie de sortie de promotions de 2 247 étudiants en licence et master à l'université Emir Abdelkader, baptisées du nom de cheikh Naïm Naïmi. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme et

les autorités locales présideront, aujourd'hui, à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse la distribution de 1 650 logements, dont 1 052 publics locatifs à El Khroub et 598 à Constantine en plus de 300 aides au logement rural au cours d'une cérémonie prévue à la nouvelle maison de la culture d'El Khroub.

L. B./APS

Tizi-Ouzou

Remise des clés à 180 bénéficiaires de logements LSP

Une cérémonie de remise de clés au profit de 180 bénéficiaires de logements sociaux participatif (LSP) et de distribution de 1000 aides à l'habitat rural a été organisée, à Tizi-Ouzou. Selon les chiffres communiqués lors de cette cérémonie, présidé par le wali Mohammed Bouderbali et organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, la remise des clés du programme LSP a concerné 96 bénéficiaires de la commune de Mekla, et 84 autres

de la localité de Yakourene. Les 1000 aides à l'habitat rural ont touché des citoyens de 31 communes de la wilaya, a-t-on indiqué. Cette cérémonie de remises de clés et de décision d'aide à l'habitat rural organisé dans le cadre de l'opération nationale initiée par le Président de la République Abdelaziz Bouteflika, intervient après celle organisée le 27^e jours du mois de ramadhan ou 1 200 aides à l'habitat rural ont été distribués et 252 clés de logement publics locatifs

ont été remises au bénéficiaires, a-t-il rappelé. M. Bouderbali a rassuré que la distribution de logements et d'aides à l'auto-construction, se poursuivront, fixant d'ores et déjà rendez-vous pour le premier novembre prochain pour la distribution d'environ un millier d'aides à l'habitat rural et la remise de clés dans différents segments. Le wali a déploré les oppositions de citoyens qui retardent la concrétisation de certains projet dans le secteur de l'habitat citant entre

autres cas les 2 300 logement AADL du nouveau pôle urbain d'Imlel à Azazga et les 882 logements publics locatif à Adjerrar dans la commune de Fréha. Il s'agit d'un comportement «incompréhensif» et d'autant plus qu'elle prive des citoyens d'accéder à un logement qui est un besoin social pour lequel l'Etat a mobilisé les moyens pour le satisfaire, a-t-il regretté.

Hocine A.

Mila

Mise en service d'un réseau AEP au profit de 200 foyers

Au total, 200 foyers des deux agglomérations de la commune de Mila ont bénéficié de la mise en service d'un réseau AEP dans le cadre des festivités célébrant la double fête de l'indépendance et de la jeunesse. L'opération qui a mobilisé 26 millions DA assure l'alimentation en eau à une population de 1 400 habitants et s'inscrit dans le cadre d'un plus vaste projet lancé en 2014 pour approvisionner 38 mechtas répartis sur 18

communes, selon les explications données au wali Ahmouda Ahmed Zine par la direction des ressources en eau. Le wali a également présidé le lancement des travaux de requalification urbaine de la cité El-Kherba El Alia, au chef-lieu de wilaya, pour un montant de 21 millions DA et devant être terminés dans un délai de 75 jours. Le projet, portant sur la réhabilitation de 2,5 km de routes et l'éclairage public, doit être exécuté avec «le

moins de désagréments possibles pour les habitants», a insisté le wali. Dans la zone d'activités, le wali a également lancé les travaux du parc de wilaya sur une superficie de 6 260 m² pour 213 millions DA et a inauguré l'incinérateur de l'abattoir communal. Il a procédé ensuite à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un hôtel privé «Horizon Ultima», d'une capacité de 300 lits au centre-ville de Mila. Prévu en 24 mois,

ce futur hôtel qui emploiera 138 travailleurs, comprendra une salle de conférences, une salle de réunion, un centre d'affaires, une salle de sports et trois piscines. Les travaux de réalisation ont été confiés à une entreprise indonésienne. A la cité Sidi Seghir, le wali a inspecté le projet d'un groupe scolaire dont les travaux prévus dans un délai de 8 mois ont été lancés en février dernier.

S.H.

Ouargla

Plus de 1 600 projets financés par la Cnac

Plus de 1 603 projets d'investissement ont été financés jusqu'au mois de juin dernier par le biais de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) depuis sa création en 2004 dans la wilaya de Ouargla, ont indiqué les responsables de l'antenne locale de cet organisme. Près de 3 870 dossiers ont été déposés par les jeunes âgés de 30 à 50 ans, dont 3 147 dossiers ont été évalués par cet organisme faisant partie des dispositifs mis en place par l'Etat en faveur des jeunes, ont précisé les mêmes services, en marge de «Portes ouvertes» sur les disposi-

tifs de l'emploi. Selon la même source, les 1 009 microprojets lancés ont généré plus de 2 058 emplois, tandis que 30% des dossiers évalués n'ont pas eu de suite en raison d'un abandon de leurs postulants pour des raisons personnelles. Les microprojets montés sont versées notamment dans les services et le tourisme (50%), suivis du BTP (12%) et l'agriculture (7%). La Cnac s'emploie, outre la réception des demandes de crédits, au suivi des projets et le règlement des problèmes rencontrés par les jeunes promoteurs, par l'organisation de rencontres de sensibilisa-

tion de proximité, au niveau des établissements de la formation notamment, pour expliquer les mesures incitatives prévues en direction des apprentis pour donner forme à leurs projets. Les responsables de la Cnac ont fait état aussi de campagnes de sensibilisation initiées à travers les différentes communes de la wilaya, notamment celles enclavées, pour encourager les jeunes chômeurs et titulaires de diplômes à se rapprocher de cet organisme et de tirer avantage du soutien de l'Etat.

M.A./APS

Saison estivale 2018 à Oran 2 000 policiers pour la couverture sécuritaire

UN PLAN mobilisant quelque 2 000 agents de police est lancé à Oran, dans le cadre d'une opération spéciale, consacrée pour la saison estivale, a-t-on appris vendredi, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération a pour but, comme chaque été, de «renforcer la couverture sécuritaire, notamment dans les zones côtières de la wilaya, connaissant à l'occasion, de forts afflux». La capitale de l'Ouest, de par son attraction en termes de tourisme balnéaire, reçoit des estivants, venant de toutes les régions du pays ainsi que de l'étranger. Dans le cadre du plan en question, les services de la sûreté de la wilaya d'Oran mobilisent cinq postes de police de proximité (près des plages), tout au long de la corniche oranaise, dont 14 plages relèvent de la compétence territoriale des services de la police d'Oran. Au total, 33 plages s'étalant sur la côte oranaise sont autorisées à la baignade. L'opération prévoit également le déploiement de policiers, en tenue réglementaire et civile, au niveau des places publiques, abritant des festivités d'animation et de loisirs estivaux. Aussi, d'autres activités sont programmées dans le cadre de ce plan, comme l'action préventive et la sensibilisation sur les dangers et les risques de la drogue, la prévention et la sécurité routière entre autres. Par ailleurs, le même corps sécuritaire avait organisé, au cours de cette semaine au front de mer (16^e sûreté urbaine), une manifestation portes ouvertes sur les mesures de la prévention et de lutte contre les stupéfiants, à l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la consommation de la drogue.

R.R.



Elargissement de l'accord UE-Maroc au Sahara occidental occupé

WSRW dénonce les «tromperies» de la Commission européenne

■ L'ONG Western Sahara Resource Watch (WSRW) a alerté sur les arrangements apportés par la Commission européenne à l'accord commercial UE-Maroc incluant les territoires occupés du Sahara occidental, indiquant que la Commission tente de tromper des Etats membres au sujet du processus de consultation initié pour se «conformer» à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) de décembre 2016 qui avait rejeté l'inclusion du Sahara occidental dans l'accord d'association UE-Maroc.

Par Farid M.

«**L**a Commission européenne tente de faire passer un nouvel accord commercial avec le Maroc pour le territoire du Sahara occidental, au mépris de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE de 2016», a tenu à dénoncer l'ONG d'un communiqué diffusé jeudi soir sur son site internet, précisant que les Etats membres devraient voter sur les arrangements commerciaux en question le 11 juillet prochain. Selon la même source, la Commission européenne avait envoyé, le 11 juin dernier, un projet d'amendement aux protocoles commerciaux UE-Maroc aux Etats membres de l'UE et au Parlement européen pour approbation. La proposition vise, a précisé le communiqué, à étendre la portée de l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental occupé, et ce, de manière à contourner l'arrêt de la Cour de justice européenne. L'arrêt en question datant de décembre 2016 stipulait qu'aucun accord de commerce ou d'association UE-Maroc ne peut être appliqué au Sahara occidental, sauf avec le consentement du peuple du territoire sahraoui, qui revendique, souligne le texte, à ce jour son droit à l'autodétermination comme le prévoient les résolutions et les textes des Nations Unies. Western Sahara Resource Watch a ajouté que la proposition d'amendement de la Commission était accompagnée d'un document de travail visant à justifier l'inclusion du territoire non autonome du Sahara occidental dans un accord commercial avec le Maroc. Dans le document en question, la Commission a présenté la proposition comme étant «bénéfique pour les populations

locales», sans soutenir cette affirmation par des analyses ou des statistiques, a précisé l'ONG. Cette mention de «bénéfique pour les populations locales» ne correspond pas aussi aux exigences de l'arrêt de la Cour de justice européenne. Celle-ci avait jugé que la question «des bénéfices n'était pas pertinente» (article 106 du jugement). Ce qui compte, selon l'arrêt, c'est que le peuple du Sahara occidental consente pleinement à ce qu'un accord européen soit appliqué sur son territoire. A cet effet, la mention de la Commission d'un «large soutien» en faveur d'un nouvel accord commercial avec le Maroc «est tout à fait incorrecte», a tenu également à dénoncer l'ONG. Avancé ses arguments, l'Organisation a fait savoir que sur «94 des 112 organisations que la Commission avait inscrites dans son annexe comme consultées n'ont jamais été invitées à une réunion de consultation et qu'elles n'ont jamais été contactées par la Commission ou ont refusé de rencontrer la Commission». Dans ce sillage, l'ONG a fait observer qu'«aucune organisation ou individu pro-autodétermination n'avait pris part à l'exercice de consultation», soulignant avec force que ce processus initié par la Commission n'avait jamais été recommandé par la Cour de justice européenne dans son jugement.

Des Etats européens mal conseillés

Concernant les capitales européennes qui ont été «trompées» par la Commission au sujet de ces amendements, l'ONG a cité plus particulièrement le cas de Berlin en s'appuyant sur les déclarations de Niels Annen, ministre allemand des Affaires étrangères pronon-



cées lors d'une audition devant le Bundestag au sujet de cet amendement. «Le gouvernement fédéral a demandé à plusieurs reprises à la Commission et au service juridique de la Commission de confirmer que l'adaptation de la proposition d'étendre l'accord commercial UE-Maroc au Sahara occidental est conforme aux exigences de la Cour européenne de justice», avait affirmé le chef de la diplomatie allemande. Cet attachement exprimé par Berlin pour la prise en compte du jugement de la Cour dans l'extension de l'accord au Sahara occidental avait été pourtant exprimé, selon l'ONG aux diplomates et responsables français. «Dans nos discussions et dans notre communication avec la Commission, nous avons pointé et souligné à plusieurs reprises que le jugement (de la Cour de justice européenne) doit être pris en compte», avait ajouté le chef de la diplomatie allemande réagissant aux questions des parlementaires. Se référant toujours aux informations reçues de la part de la Commission, le ministre allemand des Affaires étrangères avait déclaré aux parlementaires

du Bundestag que «le Polisario avait pris part au processus de consultation, au moins sur le plan technique». Commentant ces déclarations, l'ONG a relevé que le gouvernement allemand a été «mal conseillé par la Commission européenne sur la question du consentement». Pour l'Organisation, la Commission avait engagé «un processus de consultation a posteriori d'acteurs marocains non représentatifs du peuple du Sahara occidental». Formelle sur ce point, Western Sahara Resource a fait savoir aussi que le Front Polisario «n'a jamais participé à une telle consultation», invitant le chef de la diplomatie allemande à demander à la Commission d'obtenir «le consentement du peuple» sahraoui comme l'exige la Cour de justice, au lieu de lancer des consultations avec des acteurs non représentatifs. Récemment, le ministre délégué, représentant du Front Polisario en Europe, Mohamed Sidati, a exhorté les Etats membres de l'UE et le Parlement européen (PE) à «ne pas cautionner» la proposition d'amendement de l'accord d'association UE-Maroc, présentée par la Commission

européenne, affirmant que celle-ci «viole» le droit européen et international. «Nous sommes bien face à une situation d'illégalité et d'injustice, et nous demandons solennellement aux institutions de l'UE, aux Etats membres du Conseil et aux membres du Parlement, de ne pas cautionner ce type d'amendement qui viole sans équivoque le droit européen et le droit international», a-t-il souligné, dans une déclaration publiée après l'adoption par la Commission européenne de l'accord passé entre l'UE et le Maroc, sous forme d'échange de lettres, sur la modification des Protocoles n 1 et n 4 à leur accord d'association visant à inclure le Sahara occidental. Regrettant le choix du «passage en force» fait par l'exécutif européen qui a décidé de passer outre les décisions de la CJUE, «en cherchant à gagner du temps et en prolongeant la violation des droits et les souffrances du peuple sahraoui», Mohamed Sidati a averti que le Front Polisario «exercera tous les recours nécessaires devant la CJUE pour faire triompher le respect des droits du peuple sahraoui». S.H./ APS

Tunisie

Hausse de 46% des revenus touristiques au premier semestre

Les recettes touristiques tunisiennes ont progressé de 46,1% pour atteindre 1,293 milliard de dinars (494,5 millions de dollars) au cours du premier semestre de l'année, contre 885 millions de dinars (338,7 millions de dollars) lors de la même période de 2017. La Tunisie a accueilli ces six premiers mois de 2018 3,2 millions de touristes, l'équivalent d'une hausse de 26% comparativement à l'année écoulée. Les nuitées touristiques ont crû, jusqu'à la fin du mois dernier, de 57% par rapport à la même période en 2017. La performance du secteur touristique s'explique par le retour de la sécurité, ainsi que la levée de l'interdiction de voya-

ge, décidée par certains pays européens, dont la Belgique, les Pays-Bas et certains pays scandinaves. Les marchés traditionnels sont marqués par des hausses de 50% des entrées de touristes français, de 61% des touristes allemands et de 18,7% des Algériens. Pour les nouveaux marchés, dont la Russie et la Chine, le bilan fait état de croissances respectives de 48% et de 55%. Le ministère tunisien du Tourisme envisage l'arrivée en 2018 de pas moins de 8 millions de touristes, l'objectif à long terme étant de franchir la barre de 10 millions de touristes à l'horizon 2020.

Le FMI versera prochainement une nouvelle tranche de prêt

Le Fonds monétaire international (FMI) versera prochainement une nouvelle tranche de prêt à la Tunisie pour un montant de 249,1 millions de dollars. Cela porte au total les déboursements du FMI à Tunis à 1,14 milliard de dollars dans le cadre du programme d'aide sur quatre ans signé en 2016 en échange de réformes économiques. La Tunisie a obtenu en mai 2016 un prêt du FMI de 2,9 milliards de dollars sur quatre ans. «Le programme de réforme du gouvernement

vise à affermir la reprise en réduisant les déséquilibres macroéconomiques, en assurant une protection sociale adéquate et en encourageant la création d'emplois par le secteur privé», a souligné l'organisation dans un communiqué. «Les réformes propices à la croissance et soucieuses de la dimension sociale contribueront à réduire les déficits budgétaire et courant, à inverser l'accumulation de la dette, ainsi qu'à accroître l'investissement et les dépenses sociales», a précisé le FMI. Enfin, le Fonds insiste une nouvelle fois sur le fait que «la politique monétaire doit continuer d'être axée sur la maîtrise de l'inflation». Farid M./agences



Corée du Nord

Pompeo juge «productifs» ses pourparlers à Pyongyang sur la dénucléarisation

■ Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo a jugé hier «très productifs» deux jours de pourparlers qu'il a eus à Pyongyang pour mettre en place un plan concret de dénucléarisation.

Par Rosa C.

Le secrétaire d'Etat américain a eu depuis vendredi plus de huit heures de pourparlers avec Kim Yong Chol, le bras droit du numéro un nord-coréen Kim Jong Un, dans une élégante villa de Pyongyang. Parlant à des journalistes avant son départ pour Tokyo, M. Pompeo a qualifié les pourparlers de «productifs», sans fournir de précisions quant à savoir comment la Corée du Nord entendait honorer ses engagements sur la dénucléarisation de la péninsule en échange de garanties de sécurité.

«Ce sont des questions complexes mais nous avons réalisé des progrès sur presque toutes

les questions centrales, sur certaines beaucoup de progrès, sur d'autres il y a encore du travail à faire», a-t-il dit. A Tokyo, il devait informer ses homologues japonais et sud-coréen de l'avancée des pourparlers.

L'objectif de cette rencontre à Pyongyang était de développer une feuille de route détaillée vers la «dénucléarisation complète» de la péninsule coréenne, comme convenu lors de la rencontre historique de Singapour, le 12 juin dernier, entre le président américain Donald Trump et Kim Jong Un.

«Nous avons parlé de ce que les Nord-Coréens continuent de faire et comment nous pouvons parvenir à ce sur quoi M. Kim et le président Trump se sont mis d'accord, à savoir la dénucléari-

tion complète de la Corée du Nord», a-t-il dit. «Personne ne s'est écarté (de cet objectif), cela reste leur engagement. Le président Kim est toujours convaincu, j'ai parlé avec le président Trump ce matin. Je sais que mon homologue a aussi parlé avec le président Kim pendant les négociations. Nous avons des négociations productives, vusées sur la bonne foi», a-t-il dit.

M. Pompeo a mentionné que des responsables des deux parties se rencontreraient dans un groupe de travail le 12 juillet pour parler du rapatriement de dépouilles de soldats américains tués pendant la guerre de Corée (1950-53).

Il a mentionné que des progrès avaient été faits sur les «modalités» de la destruction par la Corée du Nord d'un site de missiles. Hier matin, M. Pompeo avait quitté la résidence pour se rendre dans un lieu où il a pu passer un appel sécurisé à Donald Trump, loin d'une potentielle surveillance nord-coréenne, avant de reprendre vers 09h00 (00h00 GMT) les pourparlers qui ont duré six heures, incluant un déjeuner de travail. Dans la soirée de vendredi, accompagné de hauts fonctionnaires du département d'Etat et de la CIA, il avait échangé pendant plusieurs heures avec ses hôtes nord-coréens, avant d'avoir un dîner de travail avec Kim Yong Chol. Il s'agissait de la troisième visite en Corée du Nord du responsable américain. M. Pompeo a commencé ses démarches diplomatiques en Corée du Nord alors



PH. D. R.

qu'il était directeur de la CIA. Nommé secrétaire d'Etat, il est resté l'interlocuteur clé des négociations.

Depuis le sommet du 12 juin, Donald Trump s'est montré optimiste sur les chances de paix dans la péninsule divisée depuis la guerre de Corée, estimant que la menace d'une guerre nucléaire était écartée.

Washington espère que le processus de dénucléarisation sera enclenché dans l'année. Mais beaucoup d'experts et de détracteurs du président Trump considèrent que la promesse faite par le dirigeant nord-coréen lors du sommet n'est pas crédible et relèvent que le processus, même s'il débute, pourrait prendre des années. Le communiqué signé par MM. Kim et

Trump à l'issue de leur sommet comportait peu de détails. M. Kim réaffirmait dans ce document «son engagement ferme et inébranlable envers la dénucléarisation complète de la péninsule coréenne».

Une formulation vague qui a déçu les attentes d'experts, d'autant qu'elle ne fait pas mention de la nécessité que ce processus soit aussi «vérifiable et irréversible», comme le réclamaient les Etats-Unis.

Le secrétaire d'Etat est chargé de négocier un projet qui, espère Washington, verrait M. Kim déclarer clairement l'étenue et la nature de ses programmes nucléaire et balistique et accepter un calendrier pour le démantèlement de son arsenal.

R. C.



Points chauds

Inquiétude

Par Fouzia Mahmoudi

Dès le début de sa campagne présidentielle, Donald Trump avait annoncé son intention de mettre fin à l'accord sur le nucléaire négocié avec difficultés par Barack Obama. Ce dernier ayant toujours été la bête noire du milliardaire promoteur, il n'était que logique que Trump tente de défaire chaque accomplissement de son prédécesseur. Et aujourd'hui, après avoir retiré son pays de l'accord sur le nucléaire, le président américain continue à essayer de déstabiliser par tous les moyens la République islamique d'Iran. C'est du moins l'avis du ministre du Pétrole iranien, Bijan Namdar Zanganeh, qui estime que le président américain Donald Trump «déstabilise le marché» du pétrole par ses «remarques» et ses «messages» sur Twitter. «Ces jours-ci (...), le prix (du baril) est dépendant du comportement de M. Trump», a déclaré Zanganeh sur la télévision d'Etat iranienne. «Chaque jour, M. Trump fait un nouveau message ou une nouvelle remarque qui suscite de l'inquiétude sur le marché, ou alors il donne aux membres de l'Opep des ordres qui sont très insultants, ou à d'autres pays (des ordres) pour qu'ils augmentent leur production», a ajouté Zanganeh. «C'est une insulte aux peuples de ces pays et à la souveraineté nationale de ces pays, et cela déstabilise également le marché», a encore estimé le ministre. «Dans son dernier message sur Twitter consacré au marché du pétrole, M. Trump a estimé mercredi que « le monopole de l'Opep » devait «se rappeler que les prix de l'essence augmentent et qu'ils ne font pas grand-chose pour l'empêcher». Avant cela, à plusieurs reprises sur Twitter, Trump avait appelé l'Opep à augmenter sa production. Il avait aussi annoncé par ce biais, il y a une semaine, que l'Arabie saoudite avait, à sa demande, accepté d'augmenter sa production de pétrole. «peut-être de 2 000 000 de barils, pour combler la différence» due aux «tensions et dysfonctionnements en Iran et au Venezuela» et empêcher que les prix montent. L'Iran et l'Arabie saoudite appartiennent à l'Opep. Les membres du cartel ont convenu le 22 juin d'augmenter collectivement leur production d'un million de barils par jour afin d'éviter une «surchauffe» du marché alors que les prix de l'or noir montent. Après le tweet de Trump sur l'augmentation de la production saoudienne, Shana, l'agence du ministère du Pétrole iranien, avait publié dimanche une lettre de Zanganeh au président de l'Opep l'enjoignant de «rappeler» aux États membres «de respecter leurs engagements (...) et de s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible de saper l'unité et l'indépendance de l'Opep». «Les décisions de l'Opep n'autorisent en aucune manière l'un de ses pays membres à répondre à une demande de hausse de la production réclamée par les États-Unis dans un but politique, et clairement affirmé, visant à nuire à l'Iran», ajoutait le ministre. La situation entre Washington et Téhéran continue ainsi à se détériorer, peut-être dans peu de temps jusqu'au point où les deux pays retourneront à leur état de guerre froide. Mais cela ne serait pas si mal pour l'Iran si la Maison-Blanche ne faisait pas pression, et ne menaçait pas ses alliés pour s'aligner sur ses positions.

F. M.

Japon

Au moins 30 morts dans des pluies torrentielles

Les pluies torrentielles qui s'abattent sur le sud et l'ouest du Japon ont fait au moins 30 morts, selon les autorités qui ont ordonné hier l'évacuation de 1,9 million de personnes, la chaîne publique NHK évoquant elle un bilan de 49 morts. La région de Tokyo a par ailleurs été frappée hier soir par un séisme de magnitude 5,9 selon l'Institut de géophysique américain USGS, qui n'a pas déclenché de risque de tsunami. Aucun dégât n'a été rapporté dans l'immédiat. Les précipitations record enregistrées depuis plusieurs jours dans plusieurs régions, dont celles d'Hiroshima, de Kyoto et d'Okayama, ont entraîné des crues exceptionnelles, des glissements de terrain et inondations, piégeant de nombreux habitants malgré des ordres d'évacuation pas toujours respectés. «Nous nous attendons à ce que le nombre de victimes augmente car nous n'avons recueilli qu'une par-

tie des informations», a indiqué à l'AFP un responsable de la section de gestion des désastres de la préfecture d'Ehime, également concernée. La chaîne publique NHK, dont les programmes habituels sont en partie remplacés par des éditions spéciales, évoquait un bilan de 49 morts et 48 disparus en début de nuit au Japon (hier après-midi en heure GMT). D'autres chaînes donnaient des chiffres assez proches. La préfecture de Hiroshima totaliserait le plus lourd bilan avec au moins 23 morts selon la NHK, mais les provinces d'Aichi, Gifu, Kyoto ou encore Okayama apparaissent aussi durement touchées. Quelque 48 000 pompiers, policiers et militaires des Forces d'autodéfense ont été déployés sur le terrain, mais ils affrontent des difficultés majeures compte tenu de l'inaccessibilité de certains lieux en pleine campagne. La venue de la nuit ne va pas faciliter leur tâche. Les services de secours

essayaient de sauver des habitants réfugiés sur les toits de leurs maisons en grande partie sous les eaux. Hélicoptères, bateaux et autres véhicules ont été mobilisés. Le Premier ministre Shinzo Abe a qualifié la situation d'«extrêmement grave» et ordonné le déploiement de tous les moyens possibles pour sauver des vies. Le gouvernement a mis en place une cellule de crise. L'agence météorologique a placé en alerte maximale plusieurs régions et mis en garde contre des risques élevés de dégâts majeurs. «Une vigilance maximum s'impose», répètent les météorologues. Des maisons se sont effondrées par endroits en raison de glissements de terrain, des routes et ponts ont été saccagés voire emportés par les violents et épais flots boueux et des quartiers entiers totalement noyés, selon les images des télévisions.



Festival du Diwane à Béchar

Les femmes affirment leur présence

■ La 11^e édition du Festival culturel national de la musique et danse Diwane a été marquée par la présence de femmes qui dirigent et gèrent une troupe de musiciens de ce genre musical et chorégraphique traditionnel.



Par Salah Y.

Les rites sacrés ou profanes du Diwane, qui sont historiquement dominés par les hommes, voient ces derniers temps la participation très active de femmes, comme c'est le cas d'Ikram Layachi, présidente de l'association locale «Rahik» pour les activités d'échanges de jeunes, créée en 2017 à Béchar.

Cette jeune, originaire de Béchar, est la seule et unique femme qui dirige un groupe de jeunes musiciens Diwane, à savoir la troupe «Ahl Diwane» de Béchar, qui a remporté la 2^e place du 11^e Festival Diwane (Béchar, 2-5 juillet) et ce, pour sa première participation à cet événement artistique national.

«Le Diwane fait partie de ma culture traditionnelle et musicale, c'est pour cela que j'ai créé, avec la contribution du jeune

Maalem Kourougli Mohamed Abdelkader, la troupe Ahl Diwane, et ce, comme contribution à la valorisation de notre patrimoine culturel», a-t-elle confié. «Jadis, les femmes participaient à des tâches bien précises aux rites sacrés et profanes du Diwane, mais maintenant les choses changent et les impératives de la scène exigent énormément d'efforts pour mettre en place les représentations musicales et chorégraphiques du Diwane, et j'ai pris sur mon compte de la faire pour que nous puissions faire sortir cette expression artistique de ses lieux et espaces sacrés et la mettre en évidence sur la scène artistique, à l'instar du festival Diwane de Béchar», souligne Ikram Layachi, qui dirige aussi le groupe «Hadra Femmes», dans le but de préserver et pérenniser les traditions culturelles de la Saoura. «S'impliquer dans les perfor-

mances artistiques d'un ensemble de musiciens Diwane, reste malgré tout une exception et un défi que nous allons relever au cours de notre prochaine participation aux représentations du prochain Festival international de la musique et danse Diwane d'Alger», estime la présidente de l'association «Rahik».

Ikram Layachi, qui exerçait auparavant dans le secteur de la jeunesse et des sports, compte à travers son association contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de musiciens et danseurs Diwane dans le but de «permettre à cette pratique artistique de dépasser le contexte national et être diffusée et vulgarisée davantage à l'étranger et faire connaître les différentes facettes des cultures et expressions artistiques populaires et traditionnelles algériennes», a-t-elle soutenu. «Les huit membres de "Ahl Diwane", qui ont fait sen-

sation et mérité la deuxième place du volet compétition de la 11^e édition du Festival Diwane, sont des jeunes qui ont été bercés dans la culture Diwane et qui méritent toute l'attention que leur porte notre association et moi-même, car je m'occupe de toute la logistique et les tenues de scènes spécifiques au Diwane dans le respect des couleurs du Diwane», a-t-elle ajouté. La présence de cette femme à la tête de cette troupe de Diwane est un signe avant-coureur ou une petite révolution dans les pratiques Diwane, qui commencent réellement à s'adapter aux nouvelles réalités culturelles et artistiques du pays, de même qu'une réelle participation des femmes au fait culturel et à la préservation d'un pan du patrimoine musical local et national, selon plusieurs participants au Festival Diwane de Béchar.

Comme la diva du Diwane Hasna El-Becharia, Nora Gnawas et les femmes musiciennes de la troupe «Wasfan de Constantine», Ikram Layachi est considérée comme un exemple concret de la contribution des femmes algériennes à la préservation, la transmission des cultures et pratiques artistiques ancestrales, ont-ils ajouté.

Les troupes «Noujoum Saoura», «Ahl Diwane» de Béchar et «Houda de Tlemcen», ont été les trois lauréats du concours du 11^e Festival national de la musique et danse Diwane.

Noujoum Saoura remporte le premier prix du Festival Diwane

La troupe «Noujoum Saoura» de Béchar a remporté le premier

prix du 11^e Festival national culturel de la musique et danse Diwane, dont les manifestations ont été clôturées jeudi, tard dans la soirée, en présence de plus de 2 000 spectateurs au «stade 18-Fevrier» à Béchar.

Le jury de cette 11^e édition a classé aux deuxième et troisième places les troupes de «Ahl Diwane» et «El Houda du Diwane», représentant respectivement les wilayas de Béchar et de Tlemcen. Les trois lauréats participeront au prochain Festival international de la musique et danse Diwane à Alger.

La cérémonie de remise des trophées à ces troupes a été marquée par une représentation artistique animée tout au long de la soirée par le célèbre groupe de musique et chants patrimoniaux «Ouled Hadja Maghnia», de la ville éponyme, en présence de représentants des autorités locales.

«Pour cette édition, à laquelle ont pris part en compétition sept troupes des wilayas de Mascara, Sidi Bel-Abbès, Oran, Ghardaïa, Tindouf et Béchar (2), a été enregistrée l'apparition d'une nouvelle génération de musiciens Diwane, d'où l'assurance de la continuité des traditions musicales et chorégraphiques du genre Diwane», ont indiqué plusieurs chercheurs en patrimoine culturel participant à cette édition.

«Le festival a accordé la priorité aux jeunes groupes, en leur ouvrant la scène du festival pour qu'ils puissent mettre en évidence leur création», a signalé Ammari Hamdane, commissaire du festival.

S. Y./APS

À l'occasion de la fête de l'Indépendance

Journées culturelles algériennes à Toulouse

Le consulat d'Algérie à Toulouse (France) a organisé du 5 au 7 juillet les Journées culturelles algériennes, à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. Un riche programme

a été tracé avec des activités variées portant sur divers thèmes en relation avec la culture algérienne.

Cette manifestation est consacrée sur une exposition intitulée «Richesses de l'artisanat» qui met en avant les bijoux

traditionnels des Aurès et de Kabylie, ainsi que les robes de Kabylie, de Constantine, de l'Oranais et de l'Algérois. L'autre activité porte sur les «Produits du terroir» consacrée à la figue, le couscous ou la datte. Les richesses touristiques sont éga-

lement au menu de cette manifestation, dont les activités se déroulent en permanence durant trois jours.

Le programme comprend également des expositions de peinture, de sculpture et modélage d'argile, en plus d'un récit

de poésie et d'un sketch.

Un atelier de calligraphie, des récits de poèmes et des chants patriotiques de la lutte de Libération nationale, ainsi qu'une conférence-débat sur les «artistes de la Révolution» marqueront ces journées culturelles algériennes.

Racim C.

Musique

Neil Young continue de compter l'électricité

Originaire du Canada ayant conservé sa nationalité malgré un demi-siècle de résidence en Californie, Neil Young se produisait pour la première fois dans la ville de Québec, pour le Festival d'été de la ville (FEQ). Une belle prise pour la cinquante-et-unième édition de ce festival sis sur les plaines d'Abraham, un site qui peut accueillir des dizaines de milliers de spectateurs. Tous avaient convergé pour entendre la rock star de 72 ans, une des seules de sa génération à demeurer aussi imprévisible. Il y était accompagné du groupe Promise of The Real qui joue régulièrement à ses côtés depuis 2015. Emmené par Lukas Nelson, la formation compte un autre des fils de Willie Nelson, Micah. Armés de leur répertoire

propre, ceux-ci ont ouvert la soirée. «Ce n'est pas la première fois que je suis amené à jouer deux concerts différents dans la même soirée», nous expliquait Lukas Nelson quelques minutes avant d'entrer en scène. «S'il ne tenait qu'à moi, j'aimerais y jouer toute la journée». Voici quelques mois, Neil Young nous confiait apprécier particulièrement la compagnie de ce jeune groupe. «C'est la première formation avec qui je peux aller dans autant de directions à la fois, ils savent jouer tant de mes chansons !». La particularité des concerts de Neil Young avec Promise of the Real est d'ailleurs l'absence de programme défini. «Nous n'avons aucune idée de ce que nous allons jouer à l'avance», explique Lukas Nelson. Devant la batterie, on pourra voir une

énorme liste manuscrite de titres de chansons, parmi lesquels les musiciens piochent à volonté. Ce soir-là, le morceau Like an Inca ouvrit les hostilités. Un choix pas évident : tirée de l'album *Trans*, un des plus mal aimés du chanteur, la chanson souffre d'un manque d'énergie et d'une durée trop longue pour percuter. On se consolera avec le deuxième morceau, *Fuckin Up*, qui donnera le ton de la soirée : électrique à souhait. Riche d'une discographie de près de 40 albums studio, Neil Young aime ménager les surprises. Quitte à désarçonner le public. Ainsi, aucun extrait de «*Harvest*», son plus grand succès commercial, ne sera proposé. À la place, Neil Young offrira un florilège des morceaux fleuves dont il s'est fait le spécialiste.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 12 juillet :

Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 :

Concert de Lamia Ait Amara.

Théâtre de verdure Laadi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jedi 26 juillet :

Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.



Championnat national d'athlétisme benjamins et minimes à Oran Domination des athlètes de Béjaïa

LES ATHLÈTES de la ligue de Béjaïa se sont illustrés aux épreuves du championnat national d'athlétisme des jeunes benjamins-minimes filles et garçons, qui s'est déroulé les 4 et 5 juillet au complexe sportif «Les Castors» d'Oran en raflant plusieurs titres dans différentes spécialités. Cette compétition a permis aux jeunes athlètes de la ligue de Béjaïa de confirmer leur domination, en plaçant leurs athlètes filles et garçons sur pratiquement l'ensemble des podiums des courses du sprint et demi-fond, dans les deux catégories benjamins et minimes. Les athlètes d'Oran se sont honorablement comportés lors de cette manifestation sportive nationale en remportant également des titres dans les épreuves techniques des lancers et en sauts. Selon les spécia-

listes, «le niveau général de la compétition a été juste moyen», avec cependant la confirmation des athlètes de Béjaïa qui ont survolé les épreuves des courses de vitesse et demi-fond, montrant ainsi de véritables dispositions et capacités lui augurant un avenir des plus prometteurs dans ce genre de spécialité. Les lauréats de ce championnat national ont été récompensés par des médailles et cadeaux en présence des membres de la Fédération algérienne d'athlétisme et représentant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran et d'anciens athlètes de l'ouest du pays. Ce championnat national d'athlétisme des jeunes benjamins et minimes «Ahmed Bouhouche» a vu la participation de 722 athlètes dont 342 filles représentant 39 wilayas du pays. O. N.

Ligue 2 Mobilis/ Domiciliation

L'ES Mostaganem risque de recevoir ses adversaires en dehors de sa ville

L'ES MOSTAGANEM, nouveau promu en Ligue 2 algérienne de football, risque d'accueillir en dehors de sa ville ses adversaires la saison prochaine après le refus de la commission d'audit d'homologuer le stade communal et celui de l'Office du Parc Omnisports de la Wilaya (OPOW), a-t-on appris vendredi auprès du club. En effet, la commission d'audit des stades, dépêchée sur les lieux en fin de semaine à Mostaganem, a formulé des réserves sur les deux stades en question, tout en accordant un autre délai pour les responsables concernés afin d'entreprendre les travaux exigés, notamment au niveau du stade de l'OPOW (Raed Ferradi). Cette infrastructure, fermée depuis près de cinq ans, a subi d'importants travaux de réaménagement qui demeurent toutefois insuffisants pour répondre aux normes, selon la commission relevant de la Ligue de football professionnel (LFP). Outre certains travaux recommandés en matière de sécurité, la pelouse en gazon naturelle, pourtant refaite complètement, n'a pas

été une totale réussite, ajoute-t-on de même source. L'ESM, qui a évolué lors des précédents exercices sur le terrain du vieux stade communal (Benslimane), misait énormément sur le retour au stade Raed Ferradi, dont la capacité d'accueil dépasse les 20 000 spectateurs, avant que le rapport de la commission d'audit ne chamboule ses plans. Cette nouvelle donne oblige les dirigeants du club à songer d'ores et déjà à une solution de rechange, ou presser les autorités compétentes pour effectuer rapidement les travaux recommandés au niveau du stade de l'OPOW dans l'optique d'éviter de domicilier leur équipe en dehors de la ville de Mostaganem au cours de la nouvelle saison qui débutera le 10 août prochain. L'ESM, qui a passé plusieurs années dans les divisions inférieures avant de retrouver le deuxième palier grâce à une domination copieuse du championnat amateur (Gr. Ouest) de l'exercice passé, sera entraînée par le Palestinien Mansour Hadj Saïd, celui-ci succède à Mokhtar Assas, rappelle-t-on. O. B.

Football/ transfert

Benrahma (OGC Nice) signe à Brentford

L'ATTAQUANT international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Saïd Benrahma s'est engagé pour quatre ans en faveur du club anglais de Brentford, a annoncé vendredi la formation de deuxième division. Benrahma a complété sa visite médicale plus tôt cette semaine et finalisé son déménagement en Angleterre cet après-midi, sous réserve d'une autorisation internationale. Il a signé un contrat de quatre ans jusqu'en juin 2022 plus une année en option, précise la même source. Le directeur sportif de Brentford, Rasmus Ankersen, s'est félicité du recrutement du joueur algérien : «Saïd est un joueur avec beaucoup de potentiel. Il a le rythme et les qualités techniques pour causer de

nombreux problèmes aux défenseurs du championnat et nous sommes heureux de l'avoir avec nous», a-t-il déclaré au site officiel du club. Benrahma qui fêtera ses 23 ans le mois prochain avait été prêt la saison dernière à Châteauroux (Ligue 2 française) où il avait marqué 9 buts en 31 apparitions en championnat. Il avait plusieurs touches en France et à l'étranger, mais il a privilégié le choix de jouer avec le 9^e de la Championship la saison écoulée. Brentford a échoué à 6 points des barrages d'accession en premier league la saison dernière. Le joueur algérien, né à Ain Témouchent (Ouest), compte trois sélections avec l'équipe nationale sous la conduite de l'ancien sélectionneur français Christian Gourcuff. R. S.

Ghardaïa

Le pugiliste Ilyas Abbadi remporte son deuxième combat professionnel

■ Le pugiliste algérien Ilyas Abbadi a battu, dans la soirée de jeudi à vendredi au Complexe omnisport de Noumérat (sud de Ghardaïa), le malien Teme Cesar, lors d'un combat professionnel dans la catégorie des super-moyens.



Par Racim S.

Cette deuxième consécration dans le monde de la boxe professionnelle d'Ilyas Abbadi, 26 ans, a été réalisée en battant son rival, le Malien Teme Cesar, sur arrêt d'arbitre. L'Algérien Abbadi (1,85 m) a scellé le sort de la partie composée de quatre rounds en s'imposant au premier round devant un public acquis par arrêt de l'arbitre en plaçant plusieurs enchaînements qui semblaient ébranler le jeune Malien dès le début du combat.

«Ce combat place notre jeune boxeur Abbadi sur la bonne voie, il est très doué et peut redonner un nouveau souffle à la boxe algérienne», a indiqué à l'APS Mohamed Benguesmia, ancien champion de boxe et manager général du jeune boxeur Abbadi à l'issue de ce gala de boxe.

De son côté, le Malien a reconnu la supériorité de Abbadi auquel il souhaite une bonne continuation dans son aventure professionnelle.

Le jeune boxeur Abbadi, qui débute sa carrière chez les pro-

fessionnels, rappelle à l'APS qu'il veut «devenir un champion dans sa catégorie super-moyens pour rehausser la boxe algérienne».

Dans un autre combat en catégorie léger, l'Algérien Abdelkader Chadi qui participe pour la première fois dans un combat international professionnel UBO, s'est montré expéditif face au Sénégalais Aziz M'Bao Abdoul en remportant la partie au milieu du premier round par abandon avant de recevoir la ceinture de champion.

Suivie par un large public, cette soirée gala de boxe, intitulée «Soirée de l'indépendance», organisée sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la direction de la Jeunesse et des Sports de Ghardaïa, à l'occasion de la célébration du 56^e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Jeunesse, a été également marquée par des combats amateurs destinés, essentiellement, à permettre aux jeunes pugilistes de Boufarik (Blida), d'Alger, Tipaza, Tizi Ouzou, Béjaïa et de France de s'adapter aux conditions dans lesquelles se déroulent les combats de la boxe pro-

fessionnelle.

Cet événement marqué par la présence des icônes de la boxe algérienne, comme Abdelkader Ouled Makhloufi et Mohamed Bengasmia, est organisé à Ghardaïa dans le but de contribuer au développement de cette discipline sportive dans la région du Sud algérien, ont souligné les organisateurs.

Par ailleurs, dans la catégorie superléger féminin, Fatma-Zohra Zouak de Boufarik et Wiam Baghdoud de Tipaza ont fait match nul. Dans la catégorie de 52 kg, Hamid Chougrani de Tiarat a gagné aux points son combat devant Soheib Saïb de Tipaza. Dans la catégorie (léger), Salem Dali de Tizi Ouzou a gagné son combat aux points devant le Français Konaté Siaka. Dans la catégorie super moyen, Omar Belarbi d'Alger a remporté le combat devant le Français Anthony Brard aux points. Dans la catégorie lourd léger, Mimouh Khelifa de Tizi-ouzou a battu par arrêt de l'arbitre au 3^e round son adversaire Rachid Kortli de Tipaza.

R. S./APS

Coupe d'Algérie 2018 de tennis de table

250 participants au rendez-vous de Tipaza

Deux cent cinquante athlètes, garçons et filles, ont pris part vendredi à la Coupe d'Algérie 2018 de tennis de table, toutes catégories, qui se déroule à la salle omnisport de Tipaza, ont indiqué les organisateurs. Les athlètes ayant participé à cette Coupe qui coïncide avec la célébration du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Jeunesse, représentent 24 équipes au sein de 16 ligues de wilaya dont les ligues de Tipaza,

d'Alger, de Blida et de Boumerdès, a précisé la même source. Durant les premières phases de la compétition qu'organiserait la Fédération algérienne de tennis de table en coordination avec la ligue de Tipaza et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, les 6 et 7 juillet, les participants représenteront les ligues de Chlef, Ain Defla, Médéa, Oran, Tlemcen, Constantine, Laghouat, Ouargla et autres. La matinée de la première journée de compétition,

marquée par un climat d'enthousiasme, a été consacrée aux éliminatoires des premiers tours devant se poursuivre l'après-midi avec la participation des catégories benjamins, minimes, cadets et juniors.

Les finales étaient prévues pour le samedi 7 juillet, à partir de neuf heures avec la participation des benjamins, minimes, cadets et juniors, suivies directement des finales séniors de 10h30 à 12h30.

L. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Depuis le 1^{er} juin

Soixante noyés dans des plages et des réserves d'eau

SOIXANTE personnes sont mortes par noyade dans des plages et des réserves d'eau au niveau national depuis le 1^{er} juin 2018, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Depuis le 1^{er} juin, le dispositif de surveillance des plages a enregistré la mort de 24 personnes par noyade dans 12 plages autorisées et dans 12 autres interdites à la baignade. Durant la même période, 36 personnes sont décédées par noyade dans des réserves d'eau (4 dans des barrages, 6 dans des oueds, 14 dans des mares d'eau, 9 dans des retenues collinaires et 3 dans des bassins d'eau), précise la même source. Pour ce qui est des accidents de la circulation, le bilan de la Protection civile fait état de 30 morts et 96 blessés dans 31 accidents survenus au niveau national en trois jours, soit du 4 au 7 juillet. Les éléments de la Protection civile ont eu également à intervenir pour l'extinction de 58 incendies ayant causé des pertes estimées à 204 hectares de forêt, 723 ha de blé, 9 ha d'orge, 17 ha d'herbes sèches, 15 140 bottes de foin, 697 palmiers et 1 162 arbres fruitiers.

Slim O./APS

Sûreté de la wilaya d'Alger

Arrestation de deux individus spécialisés dans le vol de véhicules

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté deux individus spécialisés dans le vol de véhicules sur l'axe Alger-Blida et récupéré trois véhicules volés, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. La section de lutte contre le trafic de véhicules de la brigade criminelle de la police judiciaire du Centre ont récupéré un véhicule

volé dans leur territoire de compétence et identifié l'auteur après le constat technique et le prélèvement des empreintes, ajoute le communiqué. Accusé du vol d'une deuxième voiture, retrouvée à l'intérieur du parking d'un centre commercial, le prévenu a reconnu les faits qui lui étaient reprochés et la perquisition de son domicile a permis la récupération des passe-partout utilisés dans le vol de voitures. Les investigations menées par les éléments de la police ont permis d'identifier son acolyte et de récupérer la troisième voiture. Après la finalisation des procédures juridiques, les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut le document.

M. O.

Football

Ahcene Lalmas n'est plus



AHCENE LALMAS, un des plus grands footballeurs algériens de tous les temps, s'est éteint samedi à Alger à l'âge de 75 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

R S

Tlemcen

Saisie de 134 kg de kif traité

LES ÉLÉMENTS des services des douanes de la wilaya de Tlemcen ont procédé à la saisie d'une quantité de 134 kg de kif traité dans la commune de Remchi, a-t-on appris hier de la direction régionale de ce corps constitué. La saisie a été opérée suite un contrôle routier au niveau du village «El Kouassir», relevant de la commune de Remchi. La fouille minutieuse d'un camion suspect a permis la découverte de la drogue, dissimulée dans une cache spécialement aménagée, selon un communiqué de la cellule de communication de cette institution. Le conducteur du camion, âgé de 60 ans, a été déféré devant la justice, a-t-on ajouté.

L. M.

5 juillet 1962 - 5 juillet 2018



Loumis

Djalou@hotmail.com

Le chantier des 100 logements LPA de Draa Ben Khedda

Les acquéreurs menacent de radicaliser leur protestation

■ Les acquéreurs de logements publics aidés (LPA) à Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) ne savent plus à quel saint se vouer en raison d'un retard de près de deux années.

Par Hamid M.

Entre la défaillance de l'entreprise réalisatrice et la lenteur du suivi technique du maître de l'ouvrage, l'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI), le projet est à la traîne, suscitant l'inquiétude de ses bénéficiaires dont des journalistes et autres employés de la presse locale. En effet,

après avoir mis presque une année pour résilier le contrat liant l'OPGI à l'entreprise réalisatrice, la reprise des travaux sur ce chantier tarde et reste tributaire d'un appel d'offres pour désigner une nouvelle entreprise aux côtés d'une autre ayant été retenue. On croit savoir que même l'entreprise à laquelle le contrat a été retiré refuserait de quitter le chantier. C'est le désarroi chez les acquéreurs dont certains sont locataires alors qu'ils s'approprient à entamer le remboursement de l'emprunt bancaire. Hier encore, à l'initiative de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO), une assemblée générale extraordinaire a été convoquée, sur demande de nombreux adhérents, pour débattre la situation du projet. Après débat, plusieurs actions visant à débloquer le projet en question ont été prises. Les acquéreurs, auxquels se sont

jointes de confrères et consœurs non bénéficiaires par devoir de solidarité, ont menacé, à l'occasion, de radicaliser leurs actions de protestation après avoir épuisé toutes les autres voies de recours. Ils comptent ainsi interpellier, pour la dernière fois, le directeur général de l'OPGI et le wali afin que les travaux reprennent sur chantier par les nouvelles entreprises retenues pour achever le projet, faute de quoi ils seront contraints de saisir les plus hautes autorités du pays dont les ministères de l'Habitat et de la Communication. Ce dernier avait instruit, lors de sa récente visite dudit chantier, le wali de veiller à la levée de toutes les contraintes qui freinent le projet et permettre ainsi aux journalistes de prendre possession de leurs logements dans les meilleurs délais.

H. M.

France/Pour plus de fluidité des contrôles

Les aéroports parisiens adoptent un système de reconnaissance faciale

LES AÉROPORTS parisiens se sont dotés d'un nouveau système de reconnaissance faciale afin d'élever le niveau de fluidité des contrôles aux frontières tout en maintenant la fiabilité. Il s'agit de sas équipés d'un système de reconnaissance appartenant à une nouvelle génération de systèmes Parafe (Passage automatisé rapide aux frontières extérieures). Ces nouveaux sas, dans lesquels le visage du passager est scanné afin d'être comparé à la photo de son passeport, permettent un

contrôle plus rapide que les précédents «Parafe» à contrôle digital : 10 à 15 secondes, contre 30 à 45 pour le contrôle des empreintes. Autre avantage : 45% des passagers des aéroports parisiens sont éligibles à ce système de reconnaissance faciale - les ressortissants majeurs des pays de l'Union européenne, de Norvège, de Suisse ou encore du Liechtenstein -, alors que seuls 10% peuvent emprunter les sas de reconnaissance digitale. Quinze sas sont désormais opérationnels

à l'aéroport d'Orly et 21 à celui de Roissy Charles-De-Gaulle. Un total de 95 sas devrait y être déployé d'ici à la fin de l'année. «Le gouvernement s'est mobilisé pour avoir cette année un passage beaucoup plus fluide», a assuré vendredi le ministre française des Transports, Elisabeth Borne, rappelant que 300 policiers supplémentaires avaient été affectés aux aéroports de Roissy et d'Orly, au nord et au sud de la capitale. «On s'est donné l'objectif de pas dépasser 30 minutes d'at-

tente pour les passagers de l'Union européenne et pas plus de 45 minutes pour les passagers hors Union européenne. Ce sont des objectifs qui sont tenus», a-t-elle ajouté. Le déploiement de cette nouvelle génération de systèmes Parafe était très attendu, après un été 2017 marqué par une situation chaotique dans les aéroports français où, en pleine saison touristique, le durcissement des contrôles aux frontières avait provoqué de longues files d'attente et l'exaspération des passagers.

R. I.